Union syndicale Solidaires SUD PTT
SUD PTT 13 BP 33 13302 Marseille cedex 03
Tél: 04.91.11.63.30 Fax: 04.91.11.63.39
sud13poste@wanadoo.fr / www.sudptt13.free.fr

Le 10 mars….Et après ?

Le 10 Mars ce sont tenus **deux réunions** entre l'intersyndicale et les responsables du projet CQC 13 : **un CTP et un accord sur les horaires.**

● **Un CTP (Comité Technique Paritaire) intermédiaire** portant sur les dernières négociations CQC.
***SUD* a voté le volet concernant les mutations dans les Nouvelles Entités** car ce volet donne des garanties et des priorités, par exemple « pas de sélection des agents au profil » ou « garanties pour les personnes 3R ou COTOREP ». Des commissions de suivie doivent se tenir pour vérifier qu'il n'y a pas de Magouilles et que les garanties de candidatures sont respectées. La première s'est tenue le 20 mars.

● Par contre, ***SUD* a voté contre tous les autres volets du CTP** :
Depuis le début du projet CQC, ***SUD* exige** une **CHARTE de GARANTIE** pour tous les agents de Marseille Provence CTC, Marseille Ville CTC, LE CSQ et Rognac :
- **VISION GLOBALE** du Projet CQC. Refus de la DOTC qui préfère dévoiler le projet petit bout par petit bout, Arnavant, puis la PPDC EST, puis la PPDC Centre et Provence PIC afin de diviser les personnels.
- **SURNOMBRE** dans les Centres Actuels ou Futurs : A chaque création de PIC (Valence PIC, PIC Lorraine, Montpellier PIC …), une partie du personnel ne peut rester dans les CTC et se retrouvent mutés d'office à la distri ou au guichet. La mécanisation à outrance et les nouveaux horaires détruisent l'emploi.
La DOTC 13 ne veut garantir des surnombres que pendant un an et à hauteur de 10 % des effectifs ; par exemple elle ne prévoit que 8 à 10 personnes en surnombre à la PPDC Centre.
SUD considère cette décision inacceptable et exige le RESPECT du CHOIX des AGENTS même en SURNOMBRE.
- **HORAIRES :** Maintient des Horaires classiques et suppression des brigades atypiques ; la DOTC veut imposer des horaire au plus prêt des flux de trafic, même si cela entraîne des horaires inhumains.
- **VOLET SOCIAL:** La DOTC s'était engagée à avancer sur le volet social, or , à la dernière réunion CQC, la Poste n'a officialisé que le plan social accordé nationalement.

SUD CONTINUERA A SE BATTRE POUR IMPOSER CETTE CHARTE DE GARANTIE

● UN ACCORD sur les HORAIRES d'ARNAVANT :

La loi du 20 Août 2008 permet l'annualisation du temps de travail, de modifier les horaires, d'imposer des heures supplémentaires s'il n'y a pas d'accord local signé par au moins de 30% des syndicats représentatifs.
C'est pourquoi, après avoir consulté la majorité des agents de Marseille Ville CTC et les *adhérents SUD*, nous avons signé cet accord afin d'empêcher que la DOTC applique dès maintenant cette loi scélérate.

LE CHSCT DU 25 MARS CONCERNE TOUS LES AGENTS DE MARSEILLE PROVENCE ET DE MARSEILLE VILLE

La DOTC, dans la foulée du CTP du 10 Mars, veut imposer le plus rapidement sa conception du social, du Règlement Intérieur, des Conditions de Travail et du Management pour Arnavant mais aussi pour la futur Provence PIC (Arnavant étant une annexe de la futur PIC).

Quelques Exemples :

- ✓ ***PARKING :*** 18 places pour 240 agents ;
- ✓ ***NAVETTES :*** Pas prévues à ce jour ;
- ✓ ***RESTAURATION :*** Non prévue. Comment va manger le personnel sur le site, en particulier les 15h/22h et les Nuiteux ;
- ✓ ***CAFETERIA :*** Une petite salle avec un micro onde, un frigo et quelques casiers ;
- ✓ ***PAUSES :*** 20 minutes prévues en jour, 30mn en nuit ; c'est inacceptable ;
- ✓ ***PAUSETTES :*** Supprimées en jour, comme en nuit ; c'est inadmissible ;
- ✓ ***BADGE :*** Horodatés et suppression de la plantonnerie ;
- ✓ ***POLYACTIVITE :*** Travail sur machine sans limite de temps ;
- ✓ ***TRAVAIL SUR MTI :*** Remise en cause du 4ème agent malgré l'Accord Vaugirard ;
- ✓ ***WALKMAN, TELEPHONES PORTABLES :*** Interdits dans les locaux ;
- ✓ ***BRUIT :*** Pas de bruits excessifs (on ne pourra plus chanter ?) ;
- ✓ ***PROMOTIONS :*** Au mérite et donc l'arbitraire est ROI.

Certaines de ces mesures totalement inacceptables existent déjà à Marseille Provence CTC mais à quel prix : STRESS, ARBITRAIRE, REFUS D'ASA, FLICAGE, MENACES, SANCTIONS qui se traduisent par un taux record d'absentéisme et de DEPRESSIONS.

La poste veut imposer de nouvelles régressions sociales, veut réduire les agents à des « Homo Economicus », des producteurs attaches aux machines.

***SUD* considère cette réunion du CHSCT comme une étape gravissime dans le projet CQC13.**

***SUD* SE BATTRA POUR EMPECHER LES PROJETS REGRESSIFS DE LA POSTE, AU CONTRAIRE MENERA LE COMBAT POUR REMETTRE EN CAUSE LES MESURES DEJA EXISTANTES ET IMPOSER DES AVANCEES SOCIALES.**

LA DOTC 13 DOIT COMPRENDRE QUE LES AGENTS NE SONT PAS DES ROBOTS MAIS DES ETRES HUMAINS

Marseille le 23 mars 2009

Tous nos tracts sur le Site de *SUD PTT 13* : www.sudptt13.free.fr